

Journée villageoise spéciale 20^{ième} anniversaire mardi 14 juillet 2015

Nous fêterons cette année le 20^{ième} anniversaire du 14 juillet organisé selon la formule que vous connaissez bien et que chaque année vous retrouvez avec plaisir.

A l'origine, il y a donc 20 ans, l'objectif était d'organiser une grande manifestation ouverte à l'ensemble des habitants du village pour leur permettre de vivre, le temps d'une journée, un grand moment de détente, de convivialité et de fraternité à l'occasion de la fête nationale.

Année après année, les différentes équipes municipales, les bénévoles des différentes associations ont construit et fait vivre cette manifestation qui a connu un succès grandissant et qui aujourd'hui rassemble plusieurs centaines de personnes du matin très tôt au soir très tard !

La Municipalité, l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Villebichot, l'Association des Anciens du feu et le Comité des fêtes s'associent pour vous proposer, une fois de plus cette année, un programme d'animations sur toute la journée du mardi 14 juillet 2015.

Pour ce millésime 2015 de la journée villageoise du 14 juillet les organisateurs ont souhaité vous offrir des nouveautés que vous découvrirez dans le programme ci-dessous.

Nous vous remercions de votre fidélité et vous donnons rendez-vous le mardi 14 juillet pour passer, tous ensemble, une excellente fête nationale.

Le programme.

Dès le petit matin et jusqu'à 11h00, vente des miches de pain de campagne cuites au four à bois sur place.

Il était souhaité et attendu depuis des années, il est aujourd'hui terminé et même testé, ils l'ont fait !

Les bénévoles de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Villebichot ont travaillé avec toute leur énergie pour terminer les travaux de construction de la chambre à four et du four à pain dans les temps pour qu'il soit inauguré à l'occasion de ce 20^{ième} anniversaire.

Le four à pain de la Grange est donc opérationnel. Vous retrouverez les bonnes odeurs du feu de bois et du pain chaud à la Grange dans le parc communal.

C'est l'occasion pour tous les habitants du village de revoir ou de découvrir un four à pain en fonctionnement et des « boulangers d'un jour » en pleine activité. N'hésitez pas à venir, vous êtes tous les bienvenus.

Afin de pétrir la quantité de pâte nécessaire, nous vous demandons de réserver votre miche de pain de campagne à l'aide du coupon ci-joint.

Le retrait et le paiement se feront sur place à la Grange rue de l'église.

8h45 Randonnée VTT, départ du parc.

Cette année nos « G.O » ont un peu modifié le parcours de cette ballade champêtre. Fabrice, Philippe et Michaël vous feront emprunter un circuit toujours très roulant, sans aucune difficulté, qui alternera entre des chemins et des sommières sablées ou très roulantes et des parties goudronnées. Notre volonté est que cette randonnée soit accessible à tous, enfants, parents et grands-parents.

Des groupes pourront se former afin que chacun puisse réaliser le circuit à son rythme.

Le ravitaillement vous sera offert vers la fin du parcours où Pascal vous attendra.

Préparez bien votre VTT à l'avance, gonflage, réglage, graissage, etc...

Rappel :

Pour que cette randonnée reste un moment de loisir :

- **le port du casque est vivement conseillé,**
- **apportez de quoi vous désaltérer,**
- **les mineurs doivent être accompagnés de personnes adultes qui en ont la charge,**
- **les vététistes se considéreront en excursion personnelle,**
- **le code de la route doit être respecté.**

10h30 à 12h00 Distribution du traditionnel litre de vin par foyer.

Offert par la commune, la distribution de ce litre de vin se fera au caveau sous la mairie.

Cette coutume se perpétue année après année et sans en connaître l'origine elle a toujours autant de succès. Tous les ménages du village y ont droit et **les nouveaux arrivants sont particulièrement les bienvenus.**

11h30 Apéritif offert par la Municipalité à toute la population.

La Municipalité vous proposera cette année un apéritif « spécial 20^{ième} anniversaire ».

13h00 Repas champêtre « Spécial 20^{ième} anniversaire » dans la cour de l'école.

C'est un repas d'anniversaire que les organisateurs vous proposent cette année. Vous découvrirez le menu dans le bulletin d'inscription.

A date exceptionnelle, repas exceptionnel !

Le repas sera servi après l'apéritif à toutes les personnes préalablement inscrites.

N'oubliez pas vos couverts et vos assiettes.

Le vin est compris dans le prix du repas, cependant les bonnes bouteilles tirées du panier apporteront une note personnelle à votre repas et seront très appréciées de vos voisins de table.

ATTENTION soyez à l'heure le repas débutera effectivement à 13 heures précises et se terminera à 16 heures.

14h30 à 16h30 Tour de poney, point de départ au parc.

Cet horaire est exclusivement réservé aux enfants qui ne sont pas inscrits au repas avec leurs parents.

Vous trouverez dans votre boîte aux lettres, quelques jours avant le mardi 14 juillet, le bon qui donnera droit à un tour de poney.

15h00 Inscriptions auprès de Pascal Murano et Michaël Trèves pour le concours de pétanque.

ATTENTION : début des parties à 16 heures 15 et fin impérative à 19 heures 30 afin de permettre le travail de préparation des artificiers.

Ce concours est ouvert à tous les villageois, il n'est pas réservé aux seuls participants au déjeuner. Il est gratuit et ne comporte que de modestes lots pour les finalistes. Formez vos doublettes à l'avance. Comme l'année dernière un règlement spécial sera imposé afin que l'organisation de la journée ne soit pas perturbée et le travail des nombreux bénévoles respecté..

16h00 à 19h00 Animations pour les jeunes et les enfants organisées par les membres du Conseil Municipal de la Jeunesse.

Différents jeux seront proposés, chamboule-tout, fléchettes, pêche à la ligne pour les plus petits.

16h00 à 18h00 « Rallye brouette » dans le parc pour les jeunes et les moins jeunes. Le Comité des Fêtes proposera aux jeunes et aux moins jeunes un parcours en brouette où les « conducteurs » pourront tester leurs compétences en matière de « pilotage » d'une brouette.

16h30 à 18h30 Distribution des lots aux dames, aux jeunes filles, aux très jeunes enfants et remise des bons qui donneront droit à un tour de poney aux enfants qui participent au repas.

Ce cadeau est offert aux très jeunes, à chaque jeune fille et femme qui habitent le village. Certes, ce n'est pas la valeur de l'objet, mais le plaisir de le donner et de le recevoir qui donne un intérêt à ce geste. Les enfants qui participent au repas viendront chercher leur bon donnant droit à un tour de poney. Le point de départ est toujours au parc.

- BUFFET – BUVETTE – GAUFRES AU FEU DE BOIS –

20h00 Dîner

Dans le souci de toujours vouloir vous surprendre, cette année, le Comité des Fêtes vous invite à déguster son **Villebich'Burger préparé exclusivement à partir de produits locaux selon le principe** « Consommer localement ce qui est produit localement ».

Vingt éleveurs de charolais se sont regroupés pour réinvestir les rayons des grandes surfaces et les tables des restaurants et cantines du beauinois. Sous la marque « **Le Goût d'Ici – Made in Pays Beaunois** », ils proposent une viande de race exclusivement Charolaise, issue d'animaux nés et élevés sur le territoire en plein air et nourris de l'herbe de nos prairies et des céréales des exploitations garanties sans OGM ! Tout est sur place : les vaches, l'abattoir, les grossistes et surtout les habitants, qui en achetant cette viande, agissent pour un développement durable du territoire.

Menu adulte → Villebich'Burger Adulte + Frites + Panacotta

- ✓ Pain burger de la boulangerie Chevalier de Noiron Sous Gevrey,
- ✓ Steak haché du « Goût d'ici » 100 % éleveurs locaux,
- ✓ Brillat Savarin de la Fromagerie Delin de Gilly-Les-Cîteaux,
- ✓ Salade et tomates du Domaine Marey de Meuilley.

MENU ENFANT → Villebich'Burger enfant + Frites + Glace

- ✓ Pain burger de la boulangerie Chevalier à Noiron Sous Gevrey,
- ✓ Steak haché du « Goût d'ici » 100 % éleveurs locaux,
- ✓ Toastinette de fromage,
- ✓ Sauce burger,
- ✓ Tomates du Domaine Marey de Meuilley.

Le comité des fêtes compte sur votre présence.

N'oubliez pas vos couverts, assiettes et verre. Le vin est compris dans le prix du repas, cependant les bonnes bouteilles tirées du panier apporteront, comme pour le déjeuner du midi, une note personnelle à votre repas et seront appréciées de vos voisins de table.

22h15 Défilé aux lampions pour les enfants.

Nous donnons rendez-vous aux enfants, place de la libération, pour un défilé aux lampions jusqu'à la place de la mairie, avant le feu d'artifice.

Les enfants devront être accompagnés d'un adulte.

23h00 Feu d'artifice

L'heure à laquelle le feu d'artifice sera tiré pourra varier en fonction de la tombée de la nuit.

A l'issue du feu d'artifice la buvette des Anciens du feu continuera de fonctionner pour les « couche-tard... »

Si vous souhaitez réserver, une miche de pain, le repas de midi et/ou le repas du soir, nous vous demandons de compléter les bulletins d'inscription ci-après et de les retourner aux personnes désignées, accompagnés de vos chèques libellés au nom de l'association correspondante, ceci avant la date précisée sur le bulletin d'inscription.

Cette journée conviviale, pleine de bonne humeur est organisée à votre intention.

Tous les bénévoles des associations vous remercient par avance de votre participation et vous souhaitent de passer un agréable 14 juillet 2015.

La Municipalité
L'Association des Anciens du feu
L'Association pour la Sauvegarde du
Patrimoine de Villebichot
Le Comité des Fêtes de Villebichot



MARDI 14 JUILLET 2015

**Réservation d'une miche de
pain de campagne**

Coupon-réponse à rendre pour le vendredi 3 juillet 2015 à 17 h 00, dernier délai, à Patricia Vanderheeren, Martine Amodeo ou à la Mairie.

NOM :Prénom :

**Réserve miche(s) de pain au prix de 2,50 € pièce soit X 2,50 € = €.
Le règlement se fera sur place.**



MARDI 14 JUILLET 2015
Inscription au repas du soir

Terrine de Villebichot
Cochon entier à la broche
Pommes de terre cuites au four à pain
Fromage blanc de Gilly
Nougat glacé et son coulis

Coupon-réponse à rendre pour le vendredi 3 juillet 2015 à 17 h 00, dernier délai, à Patricia Vanderheeren, Martine Amodeo ou à la Mairie.

ADULTES	ENFANTS JUSQU'A 12 ANS
NOMS - PRENOMS	NOMS – PRENOMS
Nombre d'adultes	Nombre d'enfants
X 12 € =	X 4 € =
TOTAL DES ADULTES =	TOTAL DES ENFANTS =

Règlement par chèque d'un montant total de€

**A l'ordre de l'Association pour la Sauvegarde
du Patrimoine de Villebichot**

**Seules les inscriptions accompagnées de leur règlement seront enregistrées.
Les places étant limitées, il est possible que les inscriptions des retardataires
ne soient pas prises en compte.**



MARDI 14 JUILLET 2015

Inscription au repas du soir

Villebich'Burger adulte

Frites

Panacotta

Ou

Villebich'Burger enfant

Frites

Glace

Coupon-réponse à rendre avec le règlement pour le vendredi 3 juillet à 17 h 00, dernier délai à la Mairie.

ADULTES	ENFANTS JUSQU'A 12 ANS
NOMS - PRENOMS	NOMS – PRENOMS
Nombre d'adultes	Nombre d'enfants
X 10 €	X 5 €
TOTAL DES ADULTES =	TOTAL DES ENFANTS =

Règlement par chèque d'un montant total de€

A l'ordre du Comité des fêtes de Villebichot